

# COMMUNE de LE CUING

## Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL du 07/09/18 - 21h

**Présents** : N. Lacroix, P. Vincent, A. Cier, T. Cauhapé, E. Conques, D. Dupuy, D. Calatraba, R Dubarry, M. Perronnet

Absent : D. Loubet, S. Léon, non excusés.

Secrétaire de séance : M. Perronnet

### 1. Compte-rendu du conseil précédent

Pas de commentaire.

### 2. Dossier dégâts orages sur chemins communaux

Le Conseil Départemental (courrier du 23/07) a débloqué une somme de 100 K€ suite aux dégâts des violents orages des 14 15 16 juillet.

Le SIVOM est donc venu constaté les dégâts sur les chemins communaux. 6 chemins ont été identifiés : VC du Bediaou (côte de Basile), CR du Pas de Barat, VC10 de la Goutte de la hito, VC de las peyrouses, VC3 , CR Camias. Les routes ne seront pas refaites complètement, seuls les dégâts seront réparés. L'estimation de SIVOM s'élève à 14 544 €.

Nous devons valider ce devis afin que le SIVOM demande l'aide financière au Conseil Départemental.

Délibération du conseil

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 9

### 3. Aménagement de la RD75 devant la maison de retraite

Suite au courrier de Mme Choisy concernant la vitesse excessive devant la maison de retraite, nous avons demandé au SIVOM de nous proposer une solution pour ralentir la circulation. Ils nous ont proposé l'aménagement d'une écluse, pour un montant de 7368€TTC. Plan distribué en séance.

Cette opération sera imputée sur le programme amendes de police 2017.

Le Conseil trouve l'opération chère et demande un devis du SIVOM avec un dos d'âne.

Attente nouveau devis du SIVOM pour décider de l'aménagement

### 4. Abri bus quartier la Lande

Une demande d'abri bus pour la quartier La Lande a été faite en avril 2017 sans réponse du Conseil Départemental (CD). Une relance a été envoyée en mai 2018.

Une réunion a eu lieu le 11 juin avec le CD et le SIVOM pour valider le lieu d'implantation : coin de la parcelle communale D177.

L'attribution d'abri bus ne sera prononcée par le CD que quand les travaux d'aménagement seront réalisés : dalle et accessibilité handicapés. Donc les travaux peuvent être réalisés mais il est possible que l'abri bus ne soit pas attribué.

Le Maire pense qu'il est nécessaire de réaliser un abri bus dans ce quartier compte-tenu du nombre d'enfants actuellement scolarisés au collège de Montréjeau ou au lycée de Gourdan ainsi que les futurs collégiens et lycéens de ce quartier. Après renseignement, il est possible d'y apposer un abri bus non subventionné par le CD.

Coût aménagement par le SIVOM : 6948 €TTC. Le devis est en cours de négociation avec le

Sivom.

Coût d'un abri bus : de 3500 à 4000 €

Le Maire propose de réaliser les travaux d'aménagement.

Délibération du conseil :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 9

### **5. Transferts de la compétence « petite enfance » à la 5C**

Lors de la séance du 2/7, le Conseil Communautaire de la 5C a voté le transfert de compétences « petite enfance, organisation des temps peri et extra scolaires » à partir du 01/01/2019.

Le coût des charges transférées fera l'objet d'une évaluation et sera acté en Conseil Communautaire dans les 9 mois suivant la prise de compétences.

Pour la commune, cela concerne la garderie du matin, pendant et après le repas et le soir + le temps peri scolaire de 16h15 à 17h. Ghislaine Boudes a été averti de ce transfert de compétences.

### **PEDT**

Le PEDT 2018-2021 a été rédigé par le comité de pilotage (M. Ruiz, G. Boudes, M. Perronnet, M. Gastiau, N. Lacroix et la représentante des parents d'élèves) et envoyé à l'Académie de Toulouse et la CAF.

La 5C a demandé un report d'un an en attendant le transfert de compétence.

### **6. Élaboration d'un Programme Local de l'Habitat (PLH)**

Par délibération du 2/7, la 5C a engagé une procédure d'élaboration d'un PLH sur l'ensemble du territoire.

La 5C va demander au Préfet d'autoriser la Communauté de Communes d'élaborer à titre dérogatoire 4 plans locaux d'urbanisme :

PLUi existant des terres d'Aurignac 19 communes, 4359 habitants

PLUi Coeur et plaine de la Garonne : 29 communes, 27595 habitants (inclus Le Cuing)

PLUi Coteaux sud 28 communes, 7104 habitants autour de Boulogne

PLUi Nord 28 communes 5063 habitants autour de L'Isle en Dodon

Toutes les communes sont sollicitées pour participer à l'élaboration de ce programme.

Nous devons décider de participer à ce programme et de désigner un représentant.

Nom du représentant : Pascal Vincent

Décision du conseil :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 9

### **7. Fermetures des Centres des Impôts**

Lecture du courrier de Mme Delga et M. Meric concernant la fermeture des Centres des impôts.

Lecture de la délibération proposée qui demande à la Direction Régionale des Finances Publiques de la Haute-Garonne d'abandonner son projet de transfert de la mission d'enregistrement vers Toulouse tout comme la mission de service de publicité foncière et pour cela, créer un service de Publicité Foncière et d'Enregistrement à St Gaudens et d'abandonner les projets de départementalisation des missions des Finances Publiques.

Décision du conseil :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 9

### **8. Compteurs Linky**

Monsieur Castiau Michel a contacté le Maire à plusieurs reprises concernant sa forte inquiétude concernant l'implantation des compteurs Linky qui remplaceront les compteurs électriques actuels en 2020.

Plusieurs incidents ont été constatés : incendie des compteurs, le compteur disjoncte plus souvent, certains appareils électriques ne fonctionnent plus, plus de possibilité d'utiliser les appareils en heures creuses (abonnement en sus), cumul des ondes / radio fréquences, collecte des données, ...

Le Maire propose :

- de donner aux usagers le choix d'accepter ou refuser l'accès à leur propriété ou leur logement, d'accepter ou refuser la pose du compteur Linky, d'accepter ou refuser que les données collectées par le compteur soient transmises à des tiers partenaires commerciaux de Enedis.

- que l'usager soit averti de la pose du compteur communiquant en remplacement de son ancien compteur et puisse exercer son droit de refus par simple lettre.

De nombreuses communes ont pris des délibérations dans ce sens dont Aspet, Montespan.

Décision du conseil :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 9

### **9. Chambre d'agriculture : demande d'état de catastrophe naturelle**

Nous avons reçu un courrier de la Chambre d'Agriculture nous proposant de demander un classement de la commune en catastrophe naturelle. Lecture du courrier.

Si le Conseil est d'accord, une demande sera envoyée à la Préfecture de la Haute Garonne.

Décision du conseil :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 9

### **10. Demande DETR pour le plancher de l'église**

Nous pouvons désormais cumulé plusieurs demandes de subventions en plus des contrats de territoires du CD. Le Maire propose donc de faire une demande de DETR pour le plancher de l'église.

Décision du conseil :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 9

## 11. Achats récents et économies réalisées

Achat de la chambre froide pour la salle des fêtes : 3146,40 €TTC.

Économies Assurances :

- Axa 2016 : 3798 €
- Axa 2017 : 2900 €
- Groupama 2018 : 2686 €

Économies copieur école : Le copieur de l'école était obsolète car certaines pièces étaient ne sont plus fabriquées. La société VELA nous a proposé de remplacer l'ancien copieur N&B et l'imprimante couleur de l'école par un copieur couleur reconditionné ce qui nous a conduit à une économie de 348 €/an.

Futur achat : plaques de la salle des fêtes pour 2873,72 €TTC

Futur travaux : pose insonorisation de la cantine d'ici fin octobre.

## 12. Nettoyage statues

Nous avons 3 statues dans le village : le sacré cœur au rond point, la vierge au presbytère et St Roch au chêne de la rue de l'église. Elles sont en mauvais état. Le sacré cœur et la vierge nécessitent un nettoyage et la pose de la peinture. St Roch est en terre cuite, très abîmé et non réparable.

Le maire a contacté 2 entreprises spécialisées dans la rénovation de monuments et statues : l'Atelier Bonnemaïson à Lahage et Mme Virgitti à Caraman.

Un devis a été demandé à ces 2 entreprises afin d'évaluer le coût de ces travaux. Il a été demandé également un devis à l'atelier Bonnemaïson pour le monument aux morts.

Ces travaux peuvent être subventionnés par le Conseil Régional et peut-être le Conseil Départemental.

Le devis de l'Atelier Bonnemaïson se décompose comme suit : Sacré Coeur pour 2969 €, Vierge pour 4108 € et le Monument aux Morts pour 4080 €.

Le maire demande au Conseil l'avis sur ces travaux. Le Conseil est d'accord pour restaurer ces monuments mais le coût est très élevé. Le maire propose d'attendre le devis de Mme Virgitti et on demande un devis à l'entreprise Morado pour le Monument aux Morts.

Nous rediscuterons de ce projet lorsque nous aurons tous les devis.

## 13. Site Internet, Logo, envoi SMS

### Site Internet :

La création du site internet a été confiée à Ludmilla Gaboriau.

Présentation en séance la proposition de logo (un chêne avec 4 couleurs de vert ou avec 4 couleurs) et la proposition de la page internet du futur site.

Page Internet :

Rubrique « Mairie du Cuing » : Histoire du village, le Conseil Municipal, les comptes-rendus des conseils, annonces du conseil

Rubrique « Vie Pratique » : services communaux & intercommunaux, services administratifs (CNI, passeports, ...), Ecole (RPI, transports scolaires, ...), Eglise et cimetière

Rubrique « Vie sociale » : associations, manifestations au Cuing, manifestations à l'extérieur

Rubrique « Vie économique » : les entreprises / artisans du Cuing,

Rubrique « Tourisme /Culture » : Eglise, Chêne de Hourmagne, sites à visiter en dehors du Cuing

(forêt de Cardeilhac, Montmaurin, Gorges de la Save, ...  
Rubrique « Souvenirs » : galerie photos  
Rubrique « Contact » : Renseignements, messages à la mairie

Avis du conseil en séance : Le Conseil valide le logo (Chêne avec 4 couleurs) et l'arborescence du site. La photo de l'église est à remplacer par une photo du village.

Après ce retour, Ludmilla pourra renseigner le contenu des différentes pages.  
Mr Souverville de l'association Nébouzan Rivière nous a fournit des informations sur l'histoire du village.

**Envoi de SMS :** Cette application a été achetée à la société Prosoluce basée à Encausse.  
Cela coûte 0,096 €HT / SMS  
L'opération a démarré début juillet avec les alertes météo.

#### **14. SICASMIR : modification de statuts**

Suite à la délibération de la CC de St Martory du 21/12/16 le SICASMIR est dans l'obligation de modifier ses statuts pour permettre l'application de la procédure de représentation substitution au profit de la CC Cagire Garonne Salat.

Lecture de la délibération.

Décision du conseil :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 9

#### **15. Points divers**

##### **Chauffage école**

Pas de retour de devis pour chauffage au sol. Il s'avère que la durée des travaux serait de 2,5 à 3 mois donc non compatible avec les 2 mois de vacances scolaires. De plus, la température doit rester constante nuit et jour sans interruption donc pas d'économies à prévoir.

Attente devis pour pompe à chaleur air/air.

##### **État des concessions**

Un état a été fait avec Robert Baqué sur les concessions pour lesquelles nous n'avions pas de retour. 16 concessions dans le vieux cimetière n'ont plus de descendance et seront donc reprises.

1 seule concession est toujours sans nouvelle ou retour : concession de Mme Mercadier.

Des courriers de relance ont été envoyés, le dernier par lettre recommandée avec accusé de réception pour rappeler la procédure. Ces courriers sont sans réponse à ce jour.

Pour le nouveau cimetière, aucun retour sur les concessions sans acte.

Prochaine réunion avec la société ELABOR le 21/9 pour la suite de la procédure.

##### **Décharge**

Plusieurs personnes ont constaté que tout et n'importe quoi est amené à la décharge : frigo, vêtements, ..... tout est déposé n'importe où et la décharge est utilisée par des personnes non domiciliées au Cuing.

Cela n'est pas admissible et non écologique compte-tenu qu'il existe une déchetterie aux Tourelles.

Le Maire propose donc de fermer cette décharge. Plus aucun dépôt ne sera toléré.

Le Conseil décide de remblayer l'espace avec la terre qui sera retirée du chantier du château d'eau.

Un monticule de terre sera dressé à l'entrée de la décharge pour empêcher les dépôts. Un panneau

de signalisation sera posé.

Si cette solution ne suffit pas, la pose d'un grillage sera réalisée.

### **Cahier des Charges pour l'Aire de jeux**

Nous devons appliquer une procédure adaptée car cette opération est > 25 K€ et < 90 K€.

Un Cahier des Charges est à réaliser. Une demande d'aide a été demandée à l'ATD.

### **Décision Modificative Budget**

Cette DM concerne le virement de crédits FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) : répartition du prélèvement et/ou de reversement entre l'EPCI et ses communes membres.

Désignation	Diminutions sur crédits ouverts	Augmentations sur crédits ouverts
D61521 : entretien terrains	544,00 €	
<b>Total D011</b>	544,00 €	
D739223 : FPIC		544,00 €
<b>Total D014</b>		544,00 €

Décision du conseil :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 9

### **Demande de l'ACCA**

E. Laurent, président de l'ACCA demande l'autorisation au Conseil d'utiliser le local du comité des fêtes sous la scène de la salle des fêtes afin d'y entreposer des tables et des chaises.

Le Conseil valide cette demande.

### **Bordures des écluses – rue principale**

P. Vincent propose de renforcer les écluses en galets de la rue principale par des bordures pour ralentir la circulation et empêcher les voitures de rouler sur les galets. Le Conseil est sceptique sur le ralentissement des voitures.

### **Journée citoyenne**

D. Calatraba propose d'organiser une journée citoyenne au Printemps. Les travaux qui pourraient être réalisés pendant cette journée sont la pose de brise-vue au niveau des conteneurs du Sivom, rebouchage de trous, peindre la bascule et réparer la fenêtre, nettoyage des lavoirs à Cauhapé et au Blazious, .....

fin du Conseil : 22h45